

**Date de réception
du dossier**

...../...../ 20....

- ☐ **PREMIÈRE INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS**
- ☐ **RÉINSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS**

> Indiquez votre N° de carte étudiant de l'université de Tours | | | | | | | |

INTITULÉ DU DIPLOME D'INSCRIPTION :

ÉTAT CIVIL

NOM de famille : Prénom :

Prénom 2 : Prénom 3 :

NOM d'usage: Sexe: F ☐ M ☐

N° Identifiant National Etudiant (INE) |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| (noté sur le relevé de notes du baccalaureat)

Né(e) le | | /| | /| | | | Département: | | | Ville de naissance:

Pays : Nationalité :

SITUATION FAMILIALE

- ☐ Seul(e) sans enfant (1) ☐ Couple sans enfant (2)
- ☐ Seul(e) avec enfant(s) (3) - Nombre d'enfant(s) | | | ☐ Couple avec enfant(s) (4) - Nombre d'enfant(s) | | |

SITUATION DE MALADIE CHRONIQUE – MALADIE INVALIDANTE – HANDICAP

Les étudiants qui présentent une situation de maladie chronique, maladie invalidante ou handicap doivent, s'ils le souhaitent, contacter le SSU pour connaître les accompagnements possibles (Cf. page 13)

SSU (Service de Santé Universitaire)

Site du Plat d'Étain - Bâtiment H
Tél. 02 47 36 77 00 / ssu@univ-tours.fr

Site de Blois - Maison de l'étudiant
Tél. 06 98 17 01 84 / ssu.blois@univ-tours.fr

SERVICE NATIONAL

- ☐ Non concerné (Etudiants étrangers/Filles nées avant 1983) ☐ En attente (Réservé à l'administration) ☐ Non recensé
- ☐ Recensé uniquement ☐ Exempté – Réformé
- ☐ Journée défense et citoyenneté / JAPD / Service National accompli

PREMIÈRES INSCRIPTIONS

Année de 1^{ère} inscription en enseignement supérieur FRANCAIS (DUT, BTS, Prépa, Université, etc.)

| | | | | / | | | | (ex. 2019/2020)

Année de 1^{ère} inscription en UNIVERSITÉ FRANCAISE PUBLIQUE | | | | / | | | (ex. 2019/2020)

Nom de l'université :

Année de 1^{ère} inscription à l'UNIVERSITÉ DE TOURS | | | | / | | | | (ex. 2019/2020)

BACCALAUREAT

Baccalauréat français :

☐ obtenu en France

☐ obtenu dans un lycée français à l'étranger

Série : Mention : Année |_|_|_|_| Lycée :

Ville : Dép. |_|_|_| (099 pour lycée français à l'étranger)

☐ Diplôme d'études secondaires étranger, équivalent au Bac (0031)

☐ ESEU/DAEU (A/B) :

☐ Dispense de baccalauréat

☐ Validation d'expérience professionnelle

COORDONNÉES

Mode d'hébergement en 2020/2021 :

☐ Domicile parental

☐ Logement personnel

☐ Résidence universitaire CROUS

☐ Chambre étudiant chez un particulier

☐ Autre :

• Coordonnées parentales ou fixes

N° Rue/Lieu-dit

Code postal |_|_|_|_|_| Commune :

Tél Portable |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

• Coordonnées de l'étudiant pendant l'année universitaire 2020/2021

N° Rue/Lieu-dit

Code postal |_|_|_|_|_| Commune :

Obligatoire pour activer votre compte d'accès à l'ENT :

Email :@.....

Tél Portable |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

RÉGIME D'INSCRIPTION ET STATUT

☐ Formation initiale (Régime 1/Statut 01)

☐ Reprise d'études NON FINANCEE, NON CONVENTIONNEE (Régime 2/Statut 01)

☐ Apprentissage (Régime 4/Statut 06)

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

• Exercez-vous une activité professionnelle ? ☐ OUI ☐ NON

- Si OUI, êtes-vous :

☐ Salarié en CDI ☐ Salarié en CDD - Durée : mois |_|_| ☐ Travailleur indépendant

Indiquez le code de votre catégorie socio-professionnelle : (Cf. page 3) |_|_|

Précisez votre quotité de travail : ☐ Temps complet ☐ Temps partiel

- Si NON, êtes-vous :

☐ Demandeur d'emploi

☐ Retraité

☐ Parent au foyer

• Catégorie socio-professionnelle des parents (Cf. page 3) :

CSP de la mère |_|_|

CSP du père |_|_|

Codes Catégorie socio-professionnelle

10	Agriculteurs exploitants	43	Prof. intermédiaires de la santé et du travail social	61	Ouvriers qualifiés
21	Artisans	44	Clergé, religieux	66	Ouvriers non qualifiés
22	Commerçants et assimilés	45	Prof. intermédiaires administrative de la fonction publique	69	Ouvriers agricoles
23	Chef entreprise 10 salariés et +	46	Prof. intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	71	RETRAITES anciens agriculteurs exploitants
31	Professions libérales	47	Techniciens	72	RETRAITES anciens cadres et prof. intermédiaires
33	Cadre de la fonction publique	48	Contremaîtres, agents de maîtrise	73	RETRAITES anciens employés et ouvriers
34	Professeurs, prof. scientifique (dont médecin hospitalier et interne des hôpitaux)	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
35	Professions Information/Arts/Spectacles	53	Policiers et militaires	82	Autres personnes sans activité professionnelle
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	54	Employés administratifs d'entreprise	99	Non renseigné (Inconnu ou sans objet)
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	55	Employé de commerce		
42	Instituteurs et assimilés	56	Personnels des services directs aux particuliers		

AIDES FINANCIÈRES (autres que bourse d'enseignement supérieur français)

- ☐ Contrat de doctorant contractuel ☐ Aide à la mobilité internationale ☐ Bourse de votre pays d'origine (B.G.E.)
☐ Bourse régionale ☐ Bourse ERASMUS ☐ Autre, précisez :

CONTRIBUTION A LA VIE ÉTUDIANTE ET CAMPUS (CVEC - CROUS)

La loi n°2018-166 d'Orientation et de Réussite des Étudiants (ORE) du 8 mars 2018 impose le paiement, au CROUS, sur le site cvec.etudiant.gouv.fr de la Contribution à la Vie Étudiante et Campus (CVEC) **AVANT** votre inscription à l'Université.

- ☐ Je certifie avoir acquitté la CVEC d'un montant de **92 euros auprès du CROUS**
☐ Je suis exonéré de la CVEC car je suis :
☐ Boursier ☐ Réfugié ☐ Demandeur d'asile ☐ Bénéficiaire de la protection subsidiaire

Je saisis mon numéro CVEC : | | - | | - | |

- ☐ Je dépends de la formation professionnelle, je ne suis pas concerné

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Participez-vous à un programme d'échange international ? ☐ OUI ☐ NON

- Si OUI, vous êtes : ☐ Accueilli par l'université de Tours – Précisez votre pays d'origine :

Cochez le type de votre programme d'échange :

- ☐ ERASMUS +, précisez le type d'échange : ☐ Un semestre d'études ☐ Une année d'études
☐ Un stage d'un semestre ☐ Une année de stage

- ☐ Programme hors Europe, précisez : ☐ Un semestre d'études ☐ Une année d'études
☐ Un stage d'un semestre ☐ Une année de stage
☐ Erasmus Mundus ☐ Double diplôme ☐ Cotutelle ☐ Master en anglais (sous convention)
☐ Autres, précisez :

DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ

Année d'inscription |_|_|_|_| / |_|_|_|_| (ex.2019/2020)

- Établissement **français** :

☐ Lycée ☐ Lycée français à l'étranger (099) ☐ Université ☐ IUT ☐ BTS ☐ CPGE ☐ IUFM ☐ ESPE

☐ Autre, précisez :

Ville : Dép. |_|_|_|

- Établissement **étranger** : ☐ SECONDAIRE ☐ SUPERIEUR Pays :

SITUATION ANNÉE 2019-2020

Etiez-vous scolarisé en 2019-2020 ? ☐ OUI ☐ NON

- Si **OUI**, cochez dans quel type d'établissement :

☐ Lycée français (A) ☐ Lycée français à l'étranger (A) ☐ Université FRANCAISE (H) ☐ IUT (C) ☐ BTS (B)

☐ CPGE (D) ☐ IUFM (F) ☐ ESPE (M) ☐ Etablissement ETRANGER SECONDAIRE (Q)

☐ Etablissement ETRANGER SUPERIEUR (R) ☐ Autres :

Précisez le nom de l'établissement : Dép. |_|_|_| ou Pays :

- Si **NON**, avez-vous déjà été inscrit dans un établissement de l'enseignement SUPERIEUR ? ☐ OUI (U) ☐ NON (T)

DERNIER DIPLÔME OBTENU

Intitulé du diplôme :

Dép. |_|_|_| Pays : Année d'obtention |_|_|_|_| / |_|_|_|_| (ex.2019/2020)

AUTRE ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ pour l'année en cours

Etes-vous inscrit dans un autre établissement ? ☐ OUI ☐ NON

- Si OUI, précisez : Le nom de l'établissement : Ville :

Le type de diplôme préparé :

Suivez-vous des cours par télé-enseignement ? ☐ OUI ☐ NON

- Si OUI, précisez : ☐ CNED ☐ HORS CNED, précisez :

INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS 2020-2021

Indiquez votre diplôme d'inscription (ex : L1 Histoire) :

.....

Si inscription en filière LEA, sélectionnez les langues B et C, en complément de la langue A Anglais obligatoire :

- Choix Langue B (1 seul choix) :

- ☐ Allemand (Niveau bac) ☐ Chinois (Niveau bac) ☐ Espagnol (Niveau bac)
☐ Italien, précisez votre niveau : ☐ Débutant ☐ Intermédiaire

- Choix Langue C (Numérotez votre choix par ordre de priorité 1 à 5) :

- Choix n° Allemand (Tous niveaux)
Choix n° Espagnol (Niveau débutant)
Choix n° Italien (Tous niveaux)
Choix n° Chinois (Niveau débutant) - Non ouvert aux L2 et L3 en 2020-2021
Choix n° Portugais (Niveau débutant) - Ouvert uniquement aux L2 et L3

Si inscription en filière Droit-Langues, sélectionnez la langue choisie en complément de l'anglais obligatoire :

- ☐ Allemand ☐ Espagnol ☐ Italien

DROITS DIFFÉRENCIÉS ET EXONÉRATIONS - Cocher la case correspondant à votre situation personnelle et joindre la ou les pièces demandées à votre dossier :

Etudiants COMMUNAUTAIRES ET ASSIMILES : Ressortissants de l'Union Européenne - Espace Economique Européen - Confédération Suisse - Andorre - Monaco		
0000	☐ Ressortissant de l'un des états mentionnés ci-dessus Joindre une copie d'une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport)	Non assujettis aux droits différenciés Je m'acquitte des droits nationaux
A2	☐ Bénéficiaire d'une Bourse du Gouvernement Français (BGF) Joindre une copie de la décision d'attribution de bourse	Exonération TOTALE des droits différenciés Je n'acquitte aucun droit d'inscription (Sauf le cas échéant, les droits facultatifs PCE/ PACK'SPORT)
Etudiants EXTRACOMMUNAUTAIRES ET ASSIMILES : Etudiants de nationalité ETRANGERE (hors UE/EEE/ Confédération Suisse - Andorre - Monaco)		
B1	☐ Je m'inscris en Troisième cycle LONG de santé (Médecine/Pharmacie) ☐ Etudiant inscrit dans un établissement public français d'enseignement supérieur ou un Centre de Français Langue Etrangère en 2019/2020, pour la préparation d'un diplôme national ou diplôme d'établissement. Joindre la copie d'un justificatif d'inscription 2018-2019 (Carte étudiant, certificat de scolarité,...) ☐ Etudiant inscrit en CPGE en France Joindre copie de la carte d'étudiant 2020-2021 ☐ Etudiant Québécois Fournir une copie du passeport canadien valide le jour de l'inscription + copie de la carte d'assurance maladie québécoise ☐ Membre de la famille d'un citoyen de l'UE, de l'EEE ou de la Suisse Fournir une copie du titre de séjour mentionnant « Carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'UE/EEE/SUISSE » OU carte de séjour mentionnant « Carte de séjour - Directive 2004/38/CE » ☐ Bénéficiaire du statut de Réfugiés OU Bénéficiaire de la protection subsidiaire OU personne dont l'un des parents ou le tuteur légale est réfugié OU bénéficiaire de la protection subsidiaire. Fournir une copie du titre de séjour portant la mention « Réfugié » + une preuve de filiation pour les enfants (Extrait d'acte de naissance, livret de famille,...). Pour les documents non rédigés en français : traduction par un traducteur assermenté obligatoire.	Non assujettis aux droits différenciés Je m'acquitte des droits nationaux

B1	☐ Porteur d'une carte de résident de longue durée en France <u>OU</u> enfant MINEUR <u>OU</u> à la charge d'un résident de longue durée. Fournir une copie du titre de séjour portant la mention « Carte de résident de longue durée - UE » + une preuve de rattachement de l'étudiant à cette personne (Extrait d'acte de naissance, livret de famille pour un descendant direct, preuve du rattachement).	Non assujettis aux droits différenciés
	☐ Etudiant algérien, titulaire d'un titre de séjour portant la mention «Certificat de résidence algérien» <u>OU</u> enfants mineurs ou la charge d'une personne bénéficiant d'une carte de résident portant la mention «Certificat de résidence algérien» Fournir une copie de la carte de séjour portant cette mention + une preuve de filiation pour les enfants (Extrait d'acte de naissance, livret de famille,...).	
	☐ Domicilié FISCALEMENT en France <u>OU</u> rattaché à un foyer fiscal domicilié en France, depuis au moins 2 ans, au 1 ^{er} janvier 2019. Fournir 3 avis d'imposition adressés par l'administration fiscale française ou les avis 2018, 2019 et 2020 de situation déclarative à l'impôt portant respectivement sur les revenus 2017, 2018 et 2019 Pour les personnes « rattachées », joindre, en plus, la déclaration de revenus sur laquelle l'état civil de la personne rattachée est mentionnée.	
B3	☐ Bénéficiaire d'une exonération d'Ambassade Joindre une copie de la décision d'exonération de l'Ambassade	Exonération PARTIELLE des droits différenciés Je m'acquitte des droits nationaux
B4	☐ Bénéficiaire d'une bourse du Gouvernement Français (BGF) Joindre une copie de la décision d'attribution de bourse	Exonération TOTALE des droits différenciés Je n'acquitte aucun droit d'inscription (Sauf le cas échéant, les droits facultatifs PCE/PACK'SPORT)
B6	☐ Etudiants EXTRACOMMUNAUTAIRES n'appartenant à pas à une catégorie B1 - B3 - B4 - B7 - B8 Joindre la copie de la décision d'acceptation à l'Université de Tours	Exonération PARTIELLE des droits différenciés Je m'acquitte des droits nationaux
B7	☐ Etudiant EXTRACOMMUNAUTAIRE au titre d'un partenariat avec un établissement étranger ou programmes communautaires ou programmes internationaux d'accueil d'étudiants (Erasmus +, ...) <u>prévoyant une exonération TOTALE</u>	Exonération TOTALE des droits différenciés Je n'acquitte aucun droit d'inscription (Sauf le cas échéant, les droits facultatifs PCE/PACK'SPORT)
B8	☐ Etudiant EXTRACOMMUNAUTAIRE au titre d'un partenariat avec un établissement étranger ou programmes communautaires ou programmes internationaux d'accueil d'étudiants (Erasmus +, ...) <u>prévoyant une exonération PARTIELLE</u>	Exonération PARTIELLE des droits différenciés Je m'acquitte des droits nationaux

Faites-vous **une période de césure** pour l'année universitaire 2020-2021 ? ☐ OUI ☐ NON

- Si OUI, joindre l'autorisation de l'université.

Avez-vous **une autre inscription** dans notre université pour 2020-2021 ? ☐ OUI ☐ NON

- Si OUI, précisez dans quel diplôme :

CURSUS EXTERNE (hors université de Tours)

Année universitaire	Établissement fréquenté	Année d'étude / Diplôme	Résultats	
			Succès	Échec

SI BOURSIER 2020-2021

- ☐ Demande de bourse en instance ☐ Bourse sur critères sociaux - Echelon
☐ Bourse du gouvernement français (BGF) ☐ Autre :

DROITS D'INSCRIPTION 2020-2021

	DIPLÔME	DROITS NATIONAUX EN €	DROITS DIFFÉRENCIÉS EN €
☐	DAEU	170	2 770
☐	PASS	170	2 770
☐	DUT	170	2 770
☐	LICENCE	170	2 770
☐	LICENCE PROFESSIONNELLE	170	2 770
☐	MASTER	243	3 770
☐	INGENIEUR	601	3 770
☐	AUDITEUR LIBRE	170 (retraité université de Tours : 20 €)	-

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES FACULTATIVES PROPOSÉES PAR L'UNIVERSITÉ (ANNEXE 2)
PACK'SPORT ☐ 25 €

Le Pack'sport vous permet d'accéder aux activités du SUAPS, aux animations, aux compétitions sportives et à des offres de partenaires plus avantageuses que le tarif étudiant classique.

Passeport Culturel Etudiant ☐ 8 €

Le PCE vous permet de découvrir à tout petit prix une grande diversité de spectacles et manifestations proposés par les lieux culturels locaux et le service culturel de l'université (Salle Thélème).

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Droits universitaires : Total

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Conformément au règlement général européen sur la protection des données (RGPD), je vous informe que vos données à caractère personnel feront l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par l'Université de Tours. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie l'université au sens des dispositions du RGPD.

Ces données sont collectées :

- Pour la gestion administrative de la pédagogie et de la scolarité des étudiants (gestion des inscriptions via notamment des services numériques, gestion comptable des paiements et remboursements de droits, préparation des sessions d'examen et gestion des épreuves, saisie des notes et résultats, gestion des stages, gestion des thèses, gestion des extractions pour la sécurité sociale et les mutuelles, gestion des inscriptions des dossiers sociaux des étudiants auprès du Crous) ;
- Pour la réalisation de traitements à des fins de statistiques ;
- Pour la mise en œuvre d'enquêtes sur les conditions de vie des étudiants.

Les données sont :

• **Concernant l'étudiant** : identité (nom, prénoms), civilité, sexe, date et lieu de naissance, nationalité, adresse, numéro de téléphone mobile, adresse de courrier électronique, nature d'un handicap éventuel s'il y a lieu, numéro du matricule spécifique de l'étudiant distinct du numéro d'inscription au répertoire ; sa couverture sociale (numéro d'inscription au Répertoire national d'identification des personnes physiques exclusivement utilisé à des fins d'immatriculation des étudiants à la sécurité sociale) ; sa situation sociale : situation familiale et militaire, logement, vie professionnelle, situation financière (salarié, boursier), pratique d'un sport, PCS (professions et catégories socio-professionnelles) ; une photo d'identité ;

• **Concernant les parents** : identité (nom, prénom), uniquement dans le cadre de la première affiliation de l'étudiant à la sécurité sociale, PCS (professions et catégories socio-professionnelles) ;

• **Concernant les informations sur les modalités d'entrée et d'inscription dans l'enseignement supérieur et sur les formations et diplômes** : série du baccalauréat avec l'année d'obtention, équivalences, année et établissement de première inscription, mention de l'existence d'une interdiction temporaire ou définitive d'inscription, dernier diplôme obtenu dans l'université publique française et/ou tout autre diplôme obtenu en dehors (type, cursus, intitulé, lieu, année), domaine de formation en vue de l'obtention d'un diplôme (spécialité, finalité, discipline, cycle, cursus, crédits européens associés, école doctorale, étape, nombre d'inscriptions, témoin de présence aux examens)

• **Concernant les stagiaires de la formation continue** : les données relatives aux parents ne sont pas nécessaires ; le stagiaire doit en revanche communiquer son numéro de sécurité sociale (le NIR).

sont recueillies au moyen de formulaires dématérialisés ou de dossiers papiers.

Les informations récupérées sont conservées pour une durée de 10 ans.

Sont seuls, dans la limite de leurs attributions respectives, destinataires des informations nécessaires à l'accomplissement de leurs missions :

- Les agents habilités des services de la présidence, du secrétariat général de l'établissement et de l'agence comptable, des services de scolarité centrale et des composantes telles qu'elles sont définies aux articles L. 713-1 et L. 714-1 du code de l'Éducation ;
- Les agents habilités des organismes de sécurité sociale et des mutuelles étudiantes, le Centre d'Accompagnement à la Pédagogie pour les Enseignants de l'université de Tours, des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ;
- Les agents des organismes financeurs, de l'organisme gestionnaire du système d'information du compte personnel de formation mentionné au III de l'article L. 6323-8 et des institutions et organismes chargés du conseil en évolution professionnelle pour ce qui est du NIR des stagiaires de la formation continue, en vertu de l'article L. 6353-10 du code du travail.

L'authentification des utilisateurs repose sur un mécanisme d'authentification unique et des profils d'habilitation sont définis pour chaque utilisateur.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier et exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données aux fichiers et aux libertés à l'adresse suivante : daj@univ-tours.fr.

Pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le responsable de la protection des données de l'établissement à l'adresse suivante : daj@univ-tours.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que ce dispositif n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Je certifie exacts les renseignements portés dans ce dossier

A Tours, le...../...../ 20....

Signature

LA CARTE ÉTUDIANTE EUROPÉENNE pour faciliter la mobilité étudiante

La carte a pour objet de créer un statut d'étudiant à l'échelle européenne. Grâce à cette carte, un étudiant inscrit dans un établissement adhérent pourra faire valoir ses droits en tout lieu et auprès de tous les fournisseurs ayant défini une offre de service réservée aux étudiants.

Cette carte étudiante européenne établit une identité numérique et graphique commune à tous les étudiants d'Europe. Elle a vocation à devenir un véritable passeport numérique permettant l'émergence de services numériques entre les systèmes d'information de tous les acteurs.



Les services aux étudiants rendus accessibles par le biais de cette carte favoriseront et simplifieront sa mobilité dans les pays de l'Union, et également à l'intérieur de son propre pays. Ils visent à améliorer le quotidien des étudiants et favoriser leur réussite. Une recherche de mise à niveau et d'homogénéisation des services proposés aux étudiants en Europe se feront sur le principe de la réciprocité.

Tout étudiant inscrit dans un établissement adhérent à la carte européenne aura imprimé sur sa carte un QRCode qui stocke l'URL d'interrogation du service de vérification de statut de l'étudiant proposé par la plateforme d'échange :

- Le code pays : FR.
- Le code PIC de l'établissement (999848550 pour l'Université d'Orléans)
- Le numéro de l'étudiant dans l'établissement.

Cependant, **l'étudiant garde la liberté de valider ou non son inscription dans le dispositif de la carte européenne.** En cas d'adhésion, les données suivantes seront transmises à la plateforme européenne (plateforme European Student Card Router ou ESC-R, géré par le CNOUS : esc.support@cno.us.fr) : adresse mail de l'étudiant.e, le CSN (numéro unique) de la carte, son statut et sa date de fin d'inscription. La reconnaissance électronique du statut de l'étudiant à partir du QR-Code de sa carte sera alors activée et disponible sur tous les campus en Europe.

Les données étudiantes seront conservées de manière sécurisée. Elles sont supprimées en fin de droit ou sur demande de suppression par l'établissement. L'étudiant dispose du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel ou leur rectification. Il a également le droit de retirer son consentement à tout moment. Vous pouvez, le cas échéant, introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

☐ En cochant cette case, vous consentez à activer votre carte étudiante européenne et vous autorisez l'Université de Tours à transmettre les données à caractère personnel précitées à la plateforme européenne pour rendre cette activation effective, sur la base de l'article 6§1a) du RGPD.

A Tours, le...../...../ 20....

Signature

Cas particuliers concernant les étudiants mineurs*

*soit à la date de l'inscription et qui atteindront la majorité dans le courant de l'année civile en cours,
soit qui restent mineurs durant toute la 1^{ère} année universitaire.

M. / Mme....., représentant légal de.....

Inscription administrative

☐ **autorise** (Joindre une copie de la pièce d'identité du parent ou représentant légal) ☐ **n'autorise pas**

> Son enfant à procéder en son nom, à son inscription à l'université de Tours.

Le justificatif comportant les certificats de scolarité sera délivré lors de l'inscription. Le parent ou le représentant légal devra veiller à les récupérer.

En cas d'accident

☐ **autorise** ☐ **n'autorise pas**

> L'université de Tours à prendre toutes mesures médicales urgentes et conservatoires rendues nécessaires par l'état de santé de son enfant (appel des secours publics et/ou privés, gestes des premiers secours...).

Sorties universitaires

☐ **autorise** ☐ **n'autorise pas**

> Son enfant à avoir des cours ou activités pédagogiques se déroulant en dehors des locaux de l'université. Pour les voyages, une autorisation particulière rappelant l'objet du déplacement, les lieux et horaires, les modalités de transport vous sera demandée si besoin, avec signature.

Gestion pédagogique

Communication des résultats

Le relevé de notes sera transmis à l'adresse parentale fournie lors de l'inscription (En cas de divorce, le second parent devra communiquer ses coordonnées s'il souhaite être également informé).

Assiduité en cours

La présence en TD étant obligatoire, la défaillance en travaux dirigés figurera sur le relevé de notes, et les parents pourront être informés de l'absence de l'étudiant.e à la lecture du relevé de notes.

Stages

Si l'étudiant réalise un stage, le représentant légal est impérativement identifié comme signataire de la convention et sa signature est obligatoire. L'étudiant.e devra prendre toutes les mesures nécessaires en terme de délai et d'anticipation pour recueillir cette signature avant le début du stage.

A Tours, le...../...../ 20....

Signature du représentant légal

Charte de bonne conduite - Étudiants de médecine**Charte de bonne conduite entre
la Faculté de Médecine et les étudiants de la PASS**

La Faculté de Médecine propose à ses étudiants la signature d'une charte de bonne conduite, afin de leur garantir un enseignement de qualité.

La Faculté de Médecine s'engage à :

- Accueillir collectivement les étudiants. Le Doyen donnera une information le jour de la rentrée, à l'ensemble des étudiants, en particulier sur le respect mutuel qui doit exister entre enseignants et étudiants, il soulignera son attachement à ce principe.
- Organiser les enseignements en conformité stricte avec la réglementation
- Mettre à disposition des étudiants, des locaux de qualité, équipés de matériels audio-visuels performants et maintenus en état par des personnels de la Faculté, offrant à chacun la possibilité de suivre les enseignements dans de bonnes conditions. En outre, pour garantir les mêmes conditions à tous les étudiants, chaque étudiant aura une place prédéterminée qui changera régulièrement.
- Offrir à chaque étudiant la possibilité d'être reçu par le service de la scolarité et éventuellement par le responsable administratif pour toutes questions administratives et par les enseignants pour ses interrogations pédagogiques. Il aura également la possibilité de participer aux travaux de la commission pédagogique de la PASS. Des représentants des étudiants du Parcours Accès Santé Spécifique élus siégeront au Conseil de Faculté.

L'étudiant (Nom - Prénom)
s'engage en signant la présente charte, à se consacrer pleinement à ses études dans le respect des enseignants, des personnels et des locaux de la Faculté. Il sait que tout manquement à cette charte de bonne conduite peut l'exposer à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'établissement.


Le Doyen, Patrice D'IOT

L'étudiant

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DOSSIER**PREMIÈRE INSCRIPTION A L'UNIVERSITÉ DE TOURS**

- ☐ Photocopie du relevé de notes de baccalauréat
- ☐ Attestation Parcoursup (pour les étudiants soumis à cette procédure)
- ☐ Photocopie de votre attestation d'acquittement ou d'acquittement par exonération de la CVEC
- ☐ **Si vous avez participé à la JDC ou la JAPD** : Photocopie de votre attestation de participation
- ☐ **Si JDC ou JAPD non effectuée** : Photocopie de votre attestation de recensement
- ☐ Photocopie d'une pièce d'identité
- ☐ **Si vous avez été précédemment inscrit dans une autre université** : 1 photocopie de votre demande de transfert de dossier
- ☐ **Si vous vous inscrivez dans une filière sélective (LP, M1)** : 1 photocopie de la décision d'admission dans cette formation
- ☐ **Si vous avez eu une validation des acquis** : 1 photocopie de votre décision de validation d'acquis
- ☐ **Si vous êtes étudiant de l'Ecole Polytechnique Universitaire** : 1 attestation responsabilité individuelle
- ☐ **Si l'étudiant est mineur** : joindre l'autorisation parentale
- ☐ 1 photo d'identité de bonne qualité au format 35 x 45 mm avec nom et prénom au dos
- ☐ **1 chèque pour le règlement de vos droits d'inscription avec vos nom et prénom au dos**, à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université de Tours (cf montant des droits d'inscription page 7)
- ☐ 1 enveloppe format A5 (non timbrée), libellée à votre adresse pour l'envoi de votre justificatif d'inscription

RÉINSCRIPTION A L'UNIVERSITÉ DE TOURS

- ☐ Photocopie de votre attestation d'acquittement ou d'acquittement par exonération de la CVEC
- ☐ Votre carte d'étudiant de l'année précédente ou de votre dernière année d'inscription à l'Université de Tours
- ☐ Photocopie de vos relevés de notes des deux sessions d'examens de l'année précédente
- ☐ **Si vous avez eu une validation des acquis** : 1 photocopie de votre décision de validation d'acquis
- ☐ **Si vous êtes étudiant de l'Ecole Polytechnique Universitaire** : 1 attestation responsabilité individuelle
- ☐ **Si l'étudiant est mineur** : joindre l'autorisation parentale
- ☐ **1 chèque pour le règlement de vos droits d'inscription avec vos nom et prénom au dos**, à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université de Tours (cf montant des droits d'inscription page 7)
- ☐ 1 enveloppe format A5 (non timbrée), libellée à votre adresse pour l'envoi de votre justificatif d'inscription

LISTE DES PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES À JOINDRE, EN FONCTION DE VOTRE SITUATION**SI VOUS FAITES UNE PÉRIODE DE CÉSURE**

- ☐ L'autorisation de l'université

SI VOUS ÊTES BOURSIER

- ☐ Notification 2020-2021 de Dossier Social Etudiant (pages 1 et 2)

ATTENTION : Les étudiants boursiers ne sont pas exonérés des droits correspondants aux activités complémentaires (PACK'SPORT / PCE).

SI VOUS ÊTES AUDITEUR LIBRE

- ☐ Si vous êtes retraité de l'université de Tours : joindre un justificatif

SI VOUS ÊTES ÉTUDIANT EN MÉDECINE

- ☐ Si vous êtes étudiant en PASS : Votre certificat d'admission en PASS imprimé à partir de l'application PARCOURSUP.
- ☐ Si vous êtes étudiant en PASS : Photocopie du relevé de notes de bac + photocopie du diplôme de bac pour les bacheliers antérieurs à 2020
- ☐ Joindre la charte de bonne conduite

SI VOUS ÊTES DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE

- ☐ Photocopie d'une pièce d'identité ou d'un acte de naissance
- ☐ Votre autorisation d'admission en 1^{er} cycle ou 2^{ème} cycle délivrée par l'université de Tours
- ☐ Copie certifiée conforme par un traducteur assermenté des diplômes requis pour l'entrée dans la formation
- ☐ Cas particuliers des étudiants en cours de demande d'asile ou avec un statut de réfugié : copie du récépissé de la préfecture
- ☐ Attestation TCF de français

LE SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE (SSU)

Prendre soin de sa santé, c'est réunir les conditions physiques, psychiques et sociales pour mener à bien ses études. L'équipe pluridisciplinaire (médecins, infirmiers, psychologues, conseillère conjugale et familiale, assistantes sociales, diététiciennes, orthophoniste...) du Service de santé universitaire (SSU) se tient à la disposition des étudiants de l'université de Tours et d'établissements conventionnés pour répondre à leurs besoins en termes de :

- consultations individuelles, préventives mais aussi curatives depuis l'ouverture du centre de santé à Tours
- prévention collective en proposant des actions menées par l'équipe des professionnels de santé et des Etudiants Relais Santé (ERS)
- mesures d'accompagnement de diverses situations de handicap.

Si un étudiant se trouve dans une situation de vulnérabilité particulière par rapport à la COVID, merci de bien vouloir contacter le SSU à compter du 24 août 2020.

SSU (Service de Santé Universitaire)

Site du Plat d'Étain - Bâtiment H

Tél. 02 47 36 77 00 / ssu@univ-tours.fr

Site de Blois - Maison de l'étudiant

Tél. 06 98 17 01 84 / ssu.blois@univ-tours.fr

**MERCI DE RENVoyer VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE COMPLÉTÉ,
AVEC LES PIÈCES JUSTIFICATIVES ET LE CHÈQUE DES DROITS UNIVERSITAIRES**

AU SERVICE DE SCOLARITÉ QUI VOUS CONCERNE :

**Faculté Arts et Sciences
Humaines**

Service de scolarité

3 rue des Tanneurs
BP 4103
37041 TOURS cedex 1

**Faculté Lettres et
Langues**

Service de scolarité

3 rue des Tanneurs
BP 4103
37041 TOURS cedex 1

**Faculté Droit, Economie
et Sciences Sociales**

Service de scolarité

50 avenue Jean Portalis
BP 0607
37206 TOURS Cedex 03

Antenne BLOIS

Service de scolarité

3 place Jean Jaurès
41000 BLOIS

**Faculté Sciences et
Techniques**

Service de scolarité

Parc Grandmont
37200 TOURS

Antenne BLOIS

Service de scolarité

3 place Jean Jaurès
41000 BLOIS

**Centre d'Études
Supérieures de la
Renaissance**

Service de scolarité

59 rue Néricault-Destouches
BP 12050
37020 TOURS Cedex 1

**École d'Ingénieurs
Polytechnique de
l'Université de Tours**

Service de scolarité

7 avenue Marcel Dassault
37200 TOURS

Faculté de Médecine

Service de scolarité

10 boulevard Tonnellé
BP 3223
37032 TOURS cedex 1

Faculté de Pharmacie

Service de scolarité

31 avenue Monge
37200 TOURS

I.U.T. de Blois

Service de scolarité

15 rue de la Chocolaterie
BP 32903
41029 BLOIS cedex

I.U.T. de Tours

Service de scolarité

29 rue du Pont-Volant
37082 TOURS Cedex 2

ANNEXE 1 : LES SERVICES NUMÉRIQUES À L'UNIVERSITÉ

COMMENT ACCÉDER À MES SERVICES NUMÉRIQUES ?

Un identifiant et un mot de passe, uniques, vous permettent d'accéder au wi-fi de l'Université, à ses ordinateurs fixes ainsi qu'à ses nombreux autres services numériques, via l'ENT (**Environnement Numérique de Travail**)

<https://ent.univ-tours.fr>

COMMENT SE CONNECTER À L'ENT ?

Avant de se connecter à un ordinateur de l'université, vous devez ACTIVER votre mot de passe à partir d'un ordinateur personnel ou de votre téléphone. N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT !!!

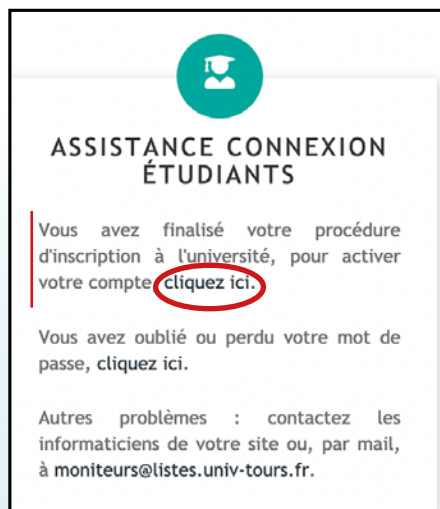


Munissez-vous de votre justificatif papier reçu lors de votre inscription. Sur le coupon détachable en haut à gauche « Identifiant de connexion », vous trouverez votre adresse email universitaire et votre identifiant ENT.

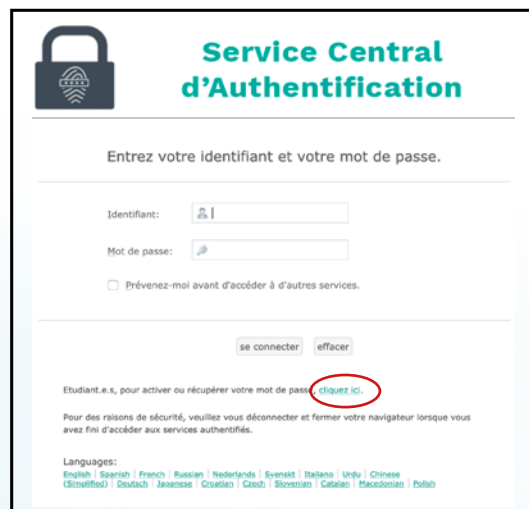
1) Connectez-vous à l'ENT <https://ent.univ-tours.fr>

Vous aurez besoin de votre adresse email universitaire + votre numéro de téléphone portable (donné lors de votre inscription).

2) Choisir la brique Assistance connexion Étudiants et cliquez sur « **activer votre compte** ».



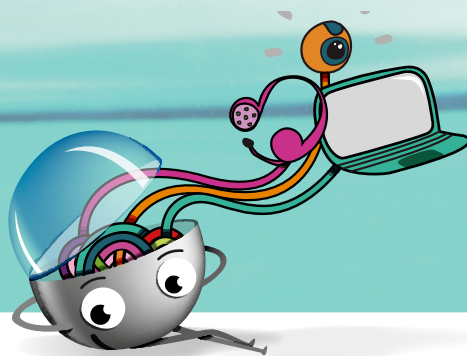
3) Vous devez ensuite cliquer sur « **activer votre mot de passe** » et suivre les différentes étapes.



PLUS DE DÉTAILS SUR LES SERVICES NUMÉRIQUES

Ne ratez pas l'une des présentations des services numériques de l'Université pendant **les semaines d'accueil**. Elle simplifiera votre vie d'étudiant pendant l'année universitaire.

> Planning disponible auprès de votre composante.



Vous souhaitez faire du sport à l'univ ? PACK SPORT



Retrouvez la présentation vidéo du Pack'Sport en cliquant [ICI](#)

Avec le Pack'Sport, vous accédez à toute l'offre sportive du service des sports de l'université (cours, stages, événements, formations diplômantes). Vous bénéficierez également de tarifs privilégiés auprès des structures partenaires.

suaps.univ-tours.fr

SUAPS

14 rue Monge - 37200 Tours
Tél. 02 47 36 70 24
Mél. : suaps@univ-tours.fr

25 €

Où acheter mon pack sport ?

Lors de mon inscription, je coche la case PACK SPORT sur mon dossier d'inscription à l'université.

Ou toute l'année auprès de votre scolarité.

Comment bénéficier des tarifs réduits ?

Présentez votre carte PACK SPORT dans tous les lieux partenaires de votre choix.



PASSEPORT CULTUREL ETUDIANT



Le Passeport Culturel Étudiant, votre carte culture !

Grâce à votre pastille PCE collée sur votre carte d'étudiant.e, accédez à des centaines de manifestations culturelles à prix réduits dans plus de 70 lieux (salles de spectacles/concerts/cinémas/musées/festivals...) !

pce.univ-tours.fr

2020
PCE
2021

SERVICE CULTUREL - Bureau 109A

3, Rue des Tanneurs - 37041 Tours
Tél. 02 47 36 64 15
Mél. : christelle.berthier@univ-tours.fr

8 €

Pour acheter votre PCE (valable de sept. 20 à août 21)

Cochez la case PCE sur votre dossier d'inscription; il vous sera envoyé avec votre carte d'étudiant.e.

Sinon toute l'année au service culturel de l'université.

On vous tient informés !



La **newsletter du PCE** vous délivre ses bons plans tous les 15 jours dans votre boîte mail universitaire. Lisez-là !



Le site pce.univ-tours.fr vous présente les lieux culturels partenaires et leur tarif PCE. A découvrir.



La page facebook [passeport.culturel.etudiant](https://www.facebook.com/passeport.culturel.etudiant) vous propose des invitations à gagner, sa sélection de la semaine... Jouez et Likez !

#découvrir#ressentir#s'évader